



Assemblée générale

Distr. générale
15 décembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 87 de l'ordre du jour

Mondialisation et interdépendance

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteur : M. Azanaw Tadesse **Abreha** (Éthiopie)

I. Introduction

1. À sa 2^e séance plénière, le 17 septembre 2004, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-neuvième session la question intitulée :

« Mondialisation et interdépendance :

- a) Mondialisation et interdépendance;
- b) Migrations internationales et développement;
- c) Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert de fonds d'origine illicite et restitution de ces avoirs aux pays d'origine;
- d) Culture et développement;
- e) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a examiné la question de sa 19^e à sa 22^e séance, les 29 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2004, lors d'un débat de fond. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.2/59/SR.19 à 22). Il y a également lieu d'appeler l'attention sur le débat général tenu par la Commission de sa 2^e à sa 8^e séance, du 4 au 6 et le 12 octobre (voir A/C.2/59/SR.2 à 8). Ces débats seront consignés dans des additifs au présent rapport, établis comme suit :

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en six parties, sous la cote A/59/485 et Add.1 à 5.



<i>Point</i>	<i>Additif</i>
a)	1
b)	2
c)	3
d)	4
e)	5

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

Point 87

Mondialisation et interdépendance

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) sur la coopération pour le développement industriel (A/59/138)

Lettre datée du 22 juin 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/115)

Lettre datée du 15 juillet 2004, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Canada et du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/155-E/2004/96)

Lettre datée du 15 juillet 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/158)

Lettre datée du 1^{er} octobre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le Communiqué final de la réunion annuelle de coordination des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le 28 septembre 2004 (A/59/425-S/2004/808)

Lettre datée du 15 octobre 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la Déclaration ministérielle adoptée à l'occasion de la vingt-huitième réunion des ministres des affaires étrangères du Groupe des 77, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York le 30 septembre 2004 (A/59/450)

a) Mondialisation et interdépendance

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et l'interdépendance (A/59/312)

b) Migrations internationales et développement

Rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement (A/59/325)

Lettre datée du 5 avril 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'El Salvador auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/59/73)

c) Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert de fonds d'origine illicite et restitution de ces avoirs aux pays d'origine

Rapport du Secrétaire général sur l'action préventive et la lutte contre la corruption et le transfert de fonds d'origine illicite et la restitution de ces avoirs aux pays d'origine (A/59/203 et Add.1)

d) Culture et développement

Note du Secrétaire général sur la culture et le développement transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (A/59/202)

e) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale

Rapport du Secrétaire général sur l'intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale (A/59/301)

4. À la 19^e séance, le 29 octobre, le Directeur du Bureau de la planification stratégique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a fait une déclaration liminaire.

5. Conformément aux dispositions de la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, en date du 1^{er} juillet 2004, la Commission a eu un échange de vues avec le Directeur du Bureau de la planification stratégique de l'UNESCO, au cours duquel le Président a posé des questions, auxquelles le Directeur a répondu.

6. À la 20^e séance, le 29 octobre, le Directeur de la Division de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, le Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales, le représentant du bureau de New York de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Directeur du Bureau des politiques et de la planification du développement du Département des affaires économiques et sociales ont fait des déclarations liminaires (voir A/C.2/59/SR.20).

7. Conformément aux dispositions de la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, la Commission a eu un échange de vues avec le Directeur de la Division de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination, le Directeur de la Division de la population, le représentant du bureau de New York de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Directeur du Bureau des politiques et de la planification du développement, au cours duquel le Président et les représentants du Burkina Faso, du Chili, de la Croatie, des Pays-Bas et de l'Azerbaïdjan ont fait des observations et posé des questions, auxquelles ont répondu le Directeur de la Division de la population, le représentant du bureau de New York de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Directeur du Bureau des politiques et de la planification du développement.

8. À la même séance, le Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a fait une déclaration.